

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 24 MAI 2023

Date de la convocation
17.05.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 26
Votants 27

L'an deux mille vingt trois
le vingt quatre mai,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire
délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,
M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, Mme TRAVOUILLON.

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER

OBJET DE LA DELIBERATION :
Tarifs Les Estivales 2023

M. Pierre DUCROT, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Tous les ans, depuis 10 ans, le service culturel publie un programme
d'animations pour la période allant du 15 juin au 15 septembre, afin de proposer aux
loudunais qui ne partent pas en vacances ou pour les visiteurs de passage, un planning
de sorties. Il s'appuie sur la programmation des expositions à la Collégiale et dans les
musées, mais répertorie aussi les propositions culturelles qui se déroulent à Loudun et
qui complètent l'offre du service culturel.

Pour 2023, il est programmé diverses animations dont des visites commentées
d'expositions, des ateliers familles ou enfants, des visites théâtralisées, des ateliers de
pratiques artistiques adultes, dont céramique, ainsi que des animations comme l'Escape
Game.

Il est proposé les tarifs suivants :

- ⇒ Visites commentées de l'exposition de la Collégiale sont gratuites. Pour les Ateliers
familles ou enfants, il est proposé un tarif de 2 € / participant.
- ⇒ Visite guidée théâtralisée « La magie du patrimoine avec Mehdi », il est proposé le
tarif de 5 €/personne et gratuit pour les moins de 12 ans.

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : **16 JUIN 2023**

Publié le : **16 JUIN 2023**

Notifié le :

⇒ Ateliers de pratiques artistiques adultes, dont celui de la céramique, et/ou pour les animations adultes comme l'Escape Game, il est proposé de créer un tarif de 5 € par personne.

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture » en date du 11 mai 2023,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ces différents tarifs.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

